

Au Puits de La Paracha

*Pensées recueillies
de Rabbi
Elimelech
Biderman Chlita*

Vaygache



FEUILLET HEBDOMADAIRE AU PUITS DE LA PARACHA

Pour toute remarque,
éclaircissement ou tout
autre sujet il est possible
de nous contacter;
Par téléphone: (718) 484 8 136

ou par Email:
Mail@BeerHaparsha.com

Chaque semaine diffusé gratuitement par mail.

INSCRIVEZ-VOUS DÈS AUJOURD'HUI!

En hébreu:

באר הפרשה

subscribe@beerhaparsha.com

En anglais:

Torah Wellsprings

Torah@torahwellsprings.com

En Yiddish:

דער פרשה קוואל

yiddish@derparshakval.com

En Espagnol:

Manantiales de la Torá

info@manantialesdelatorah.com

En Français:

Au Puits de La Paracha

info@aupuitsdelaparacha.com

En Italien:

Le Sorgenti della Torah

info@lesorgentidellatorah.com

En Russe:

Колодец Торы

info@kolodetztorah.com



AUX ETATS-UNIS: Mechon Beer Emunah
1630 50th St, Brooklyn NY 11204
718.484.8136

EN ISRAËL: Makhon Beer Emouna
Re'hov Dovev Mecharim 4/2
Jérusalem
Téléphone: 02-688040

Edité par le Makhon Beer Emouna
Tous droits de Reproduciton réservés

La reproduction ou l'impression du feuillet de quelque manière que ce soit à des fins commerciales ou publicitaires sans autorisation écrite du Makhon Beer Emouna est contraire à la Halakha et à la loi.

Au Puits de La Paracha

Vaygache

« Hachem est notre D., Hachem est Un » :
même ce qui nous semble être la
manifestation de la rigueur Divine n'est
que l'expression de la plus grande
miséricorde

« Il se dévoila à lui, tomba à son cou et pleura encore à son cou. » (46, 29)

"Mais Yaakov ne tomba pas au cou de Yossef et ne l'embrassa pas. Et nos Sages enseignent qu'il était en train de lire le Chéma Israël." (Rachi)

La question est bien connue : si l'heure du Chéma était arrivée, pourquoi Yossef, lui, ne le récita pas comme Yaakov ? Et si elle ne l'était, pourquoi Yaakov le récita-t-il et ne tomba-t-il pas au cou de Yossef en l'embrassant ?

L'Admour de Babov (Noam Chlomo p. 248) explique qu'il est mentionné explicitement que Yaakov Avinou pleura et prit le deuil pour la perte de Yossef Hatsadik, son fils bien-aimé, durant vingt-deux ans au point que la Chékhina (la présence Divine) se retira de lui. Et lorsqu'arriva le moment de la délivrance, lorsque Yossef se dévoila à ses frères et leur dit : « Je suis Yossef » et que Yaakov descendit en Egypte, ce dernier réalisa que tous ses pleurs avaient été en vain¹. En effet, la vente de Yossef avait été bénéfique, « afin de constituer pour vous un refuge sur la terre et de faire vivre ainsi de nombreux rescapés » et pour que Yaakov descende en Egypte avec l'honneur dû aux rois et non avec des chaînes de fer. A cet instant-là, il se mit à lire le Chéma en disant : « Ecoute Israël, Hachem est notre Elokim, Hachem est Un. » Il voulait transmettre à ses fils, les Bné Israël, un message : "Prêtez attention et réfléchissez bien à la chose

suivante : que le Saint-Béni-Soit-Il se conduise suivant l'attribut de miséricorde, suggéré par le Nom "*Hachem*" (הָכֵן), ou lorsqu'il semble utiliser l'attribut de rigueur, évoqué par le Nom "*Elokim*", il n'y a aucune différence. Car, *Hachem est Un* et dans toutes les situations, quelles qu'elles soient, Il est notre Père et notre Roi, qui nous prend en pitié et désire uniquement notre bien. **Même si, pour l'heure, il nous semble qu'Il se conduit avec rigueur, viendra le moment où se dévoilera qu'en vérité *Hachem est Un.*"**

Il est écrit (Téhilim 126, 1) : « *Cantique des marches, lorsqu'Hachem fera revenir Tsion de sa captivité, nous serons comme des rêveurs.* » Le Beth Avraham (dans notre Paracha) explique ce verset ainsi :

« "Nous étions comme des rêveurs" : nous étions **comme Yossef, le maître des rêves**, sur qui s'abattit tellement d'épreuves : il fut vendu, séjourna dans la maison de Putiphare où il fut grandement éprouvé, pour finir en prison. Ce fut réellement comme le décrit le verset (Téhilim 42, 8) : "Tous tes coups et tes vagues sont passés sur moi." Et finalement, il s'avéra que tout avait été pour son bien puisque Yaakov aurait dû descendre en Egypte attaché avec des chaînes de fer (et par le mérite de la descente de Yossef en Egypte et sa nomination comme vice-roi, Yaakov descendit avec les honneurs réservés aux rois). De même, "*lorsqu'Hachem fera revenir Tsion de sa captivité*", **lorsque viendra la délivrance, on reconnaîtra et on saura que toutes les souffrances et l'exil étaient pour notre bien.** A ce moment-là, "*notre bouche sera remplie de rire et notre langue, de joie*". Cela ressemble à **quelqu'un qui sort d'un sommeil dans lequel il vit beaucoup de malheurs et de souffrances. Une fois**

1. Bien que nous n'ayons aucune idée de la grandeur de Yaakov, mais ce que la Torah nous dit est néanmoins destiné à en tirer un enseignement (N.d.t).

réveillé, il en rira. Ce sera de cette manière que nous considérerons, lors de la délivrance, tous les malheurs qui seront arrivés.

Il est écrit dans notre Paracha : « *Israël dit à Yossef, je mourrai, à présent, après avoir vu ta face.* » A priori, il est étonnant que ce soit précisément maintenant, au moment de cette grande joie, lorsqu'il revoit son fils bien-aimé et cheri, après vingt-deux ans, que Yaakov juge bon de mentionner le jour de sa propre mort. Voulait-il réprimer ou diminuer cette joie ?

Rav Chlomo Klüger en donne une terrible explication :

Il faut savoir que le nombre d'années octroyées à Yaakov n'était que de 130 ans, et à ce moment-là, elles étaient arrivées à leur terme. C'est pourquoi il dit alors : « Je mourrai, à présent. » Mais, lorsqu'ils arrivèrent en Egypte, son honneur fut affecté. En effet, jusqu'à présent, il avait vécu en Eretz Canaan, au sommet du monde, et même à l'époque de la famine, il ne manquait de rien (c'est seulement pour ne pas attirer le regard des habitants des alentours qu'il envoya ses fils chercher des vivres). A présent, il devait compter sur la subsistance que lui donnerait son fils, qui le nourrirait et subviendrait à ses besoins, puisqu'il était descendu en Egypte. Ainsi, il aurait pu se plaindre de la conduite d'Hachem (et demander pourquoi il avait mené à une telle situation). Mais Yaakov accepta le décret Divin avec confiance, aussi mérita-t-il un surcroit de 17 ans de vie. Rav Klüger en déduit l'explication du verset du début de la Paracha de Vayé'hi : « *Yaakov vécut en Egypte dix-sept ans* » : c'est parce Yaakov était en Egypte, qu'il vécut encore dix-sept ans.

Cette explication doit éveiller notre réflexion sur deux points :

1)La valeur des épreuves : il est, en effet, très possible qu'une personne ne continue à vivre que par leur mérite.

2)L'ascension que mérite d'accomplir un homme ainsi que la récompense qu'il reçoit,

lorsqu'il ne proteste pas contre les épreuves mais les accepte avec amour.

Le 'Hafets 'Haïm écrit au nom du Gaon de Vilna que "sans les épreuves, nous ne pourrions pas nous en sortir dans ce monde". Il l'explique en illustrant comment un homme arrive devant le Tribunal céleste après une longue vie dans ce monde ici-bas, alors que la balance penche en sa défaveur (Cf. Ad Hoc) :

« Et au même moment, une voix céleste retentit et demande : "Où sont les épreuves qu'il a subies quand il était dans ce monde ?" Sur le champ, toutes les épreuves accumulées durant tous les jours de sa vie se réunissent, courent vers le plateau droit et font beaucoup pencher la balance en sa faveur. Car grâce aux épreuves, nombre de ses péchés sont expiés et il demeure ainsi méritant. Il est content et remercie Hachem pour tout ce qu'il a traversé dans sa vie. C'est ce qui est enseigné (dans le Sifri Par. Haazinou) : "Le Saint-Béni-Soit-Il leur dit : 'A chaque fois que J'amène sur vous des épreuves dans ce monde, souvenez-vous combien de bienfaits et de consolations Je vous prépare dans le monde futur !'" »

Un jour, dans la ville de Radine, un homme simple quitta ce monde. Il n'était pas connu pour être un juste ou un érudit en Torah, et on ne fit donc pas part au 'Hafetz 'Haïm de son décès. Lorsqu'il en entendit parler plus tard, il se plaignit de ne pas avoir été prévenu. En effet, on lui avait fait perdre ainsi le mérite de prendre part à la Lévaya de ce juif. Sa réaction étonna ses proches qui lui demandèrent en quoi cela était si important pour lui. Etait-ce un "juste caché" ? Voici la réponse que le 'Hafetz 'Haïm leur donna alors :

« Il est écrit : "Hachem sonde les cœurs." » (Michlé 17, 3) On voit donc que seul le Saint-Béni-Soit-Il, qui sonde les cœurs et les reins, sait qui est juste, mais nous-mêmes ne sommes pas en mesure de le savoir. Cependant, 'Haza'l nous enseignent (Brakhot 5a) que les épreuves expurgent toutes les fautes d'un homme. Le défunt ayant subi

beaucoup d'épreuves dans sa vie, sans aucun doute, était Tsadik et lavé de tout péché. C'était donc un mérite de lui rendre le dernier hommage ! »

Rav Its'hak Hungar, Av Beth Din 'Houg 'Hatam Sofer à Bné Brak, ne manquait pas de raconter l'histoire de ces deux très bons amis d'enfance, qui le restèrent d'ailleurs jusqu'à leurs vieux jours. Ils convinrent d'un accord mutuel que le premier qui quitterait ce monde, apparaîtrait en rêve à son ami et lui révélerait ce qui lui arrivait dans l'autre. Afin d'entériner cet accord, ils le ratifièrent même d'un serment. Les années passèrent et l'un d'entre eux décéda. Après une certaine période, il se dévoila en rêve à son ami et lui dit alors : « Je n'ai pas le droit de te dévoiler ce qui se passe En-Haut, mais, je te dévoilerai une chose : te souviens-tu lorsque nous allâmes une fois dans les rues de la ville en portant dans nos mains de la farine que nous venions de moudre pour la cuisson des Matsot Chemourote ? Soudain, le ciel se couvrit de nuages et nos coeurs se mirent alors à battre la chamade. En effet, une averse pouvait se déclencher et mouiller les sacs de farine, ce qui, à cause de la fermentation, anéantirait complètement notre travail ! De fait, une minute et demie plus tard, le ciel se dégagea, le soleil éclaira à nouveau la surface de la Terre et la sérénité revint dans nos coeurs. Eh bien, sache que même cette minute et demie où nous fûmes plongés dans l'anxiété et la peine est montée sur le plateau de la balance, car chaque instant d'épreuve possède une immense valeur dans le Ciel ! »

Rabbi Yéhouda Ha 'Hassid écrit dans son Séfer 'Hassidim : « Il arrive que les enfants rachètent leurs parents, car parfois, ils meurent en bas-âge. Tous sont alors plongés dans l'affliction et ils ignorent qu'en vérité, il avait été décrété que le père ou la mère meure et que c'est cette peine qui les a sauvés de la mort. »

On raconte que l'un des 'Hassidim du Sefat Emet avait de grosses dettes. Ses créanciers ne cessaient de le harceler. Il

possédait, d'autre part, un bien important qu'il hésitait à vendre, ce qui lui aurait permis de tout rembourser en lui laissant en outre de quoi vivre. Il se rendit donc chez son Maître afin de lui demander ce qu'il devait faire.

« Je te conseille, lui répondit ce dernier, de ne pas le vendre ! »

Après un certain temps, ses dettes augmentèrent davantage. Il retourna demander conseil et obtint la même réponse : « Je te conseille de ne pas le vendre ! »

Néanmoins, voyant que, jour après jour, on continuait à harceler leur père, et que la situation semblait sans issue, ses fils vendirent son bien. Ils remboursèrent toutes ses dettes et la paix revint à nouveau dans leur foyer.

Après deux semaines environ, leur père décéda. Ses fils vinrent en faire part au Sefat Emet. Celui-ci demanda immédiatement ce qui était advenu du bien de leur père. Lorsqu'ils lui avouèrent qu'ils l'avaient vendu, il leur dit :

« La Guemara (Pessa'him 113b) enseigne : "Ceux dont la vie n'est pas une vie sont au nombre de trois (...)." Chez certaines personnes, la vie, c'est-à-dire le mérite de continuer à vivre, existe uniquement grâce au fait "qu'ils n'ont pas de vie", autrement dit, grâce aux épreuves qu'ils subissent et qui leur font perdre le goût de vivre. Votre père faisait partie de ces gens-là. Ses jours étaient depuis longtemps achevés, et il ne continuait à vivre que grâce aux souffrances qu'il endurait. Lorsque vous avez vendu son bien et l'avez acquitté de ses dettes, plus rien ne pouvait le maintenir en vie ! »

Le Maguid Mécharim (Par. Vayéchев) rapporte que le "Maguid" se révéla au Beth Yossef, et lui annonça que "la troisième femme", c'est-à-dire celle avec qui il s'était marié pour la troisième fois, lui donnerait un garçon. Et il décrivit alors l'histoire en question :

Le Beth Yossef s'était exilé dans un lieu de Torah, et cela lui fut très difficile, si bien que lorsqu'il rentra chez lui, il tomba malade et son épouse dut s'occuper de lui. Cette situation la remplit, certes, de peine et de souffrance morale, mais, par ce mérite elle fut récompensée en donnant naissance à cet enfant. Car elle-même n'était pas en mesure d'enfanter (ayant été, dans sa vie antérieure précédente, l'âme "masculine" d'un homme érudit en Torah). A présent, elle avait eu ce mérite.

« Elle le mérita, écrit-il (au nom du "Maguid"), grâce à ses bonnes actions **et à la peine qu'elle endura lorsque tu** (toi, le Beth Yossef) **partis en exil et celle qu'elle ressentit en s'occupant de ta maladie. Car un homme peut acquérir autant de mérite lorsque des épreuves s'abattent sur lui et qu'il les supporte de bonne grâce, qu'en accomplissant une Mitsva.** En effet, les souffrances du corps affaiblissent la force de l'impureté et l'âme se purifie de celle due à la souillure du serpent originel. Elle demeure ainsi pure et propre (...). Par ce mérite, elle te donnera des garçons comme je te l'ai promis et te l'ai annoncé. Que la paix soit avec toi ! »

La voie à suivre pour mériter de pouvoir accepter les épreuves avec amour et joie est de renforcer et parfaire sa foi dans le fait que tout ce qui arrive est l'objet d'une providence particulière. Le 'Hafetz 'Haïm (Chémirat Halachone, Chaar Hatevouna §8) explique comment parvenir à ce niveau d'être "joyeux dans les épreuves", à propos duquel il est écrit : « *Ses bien-aimés resplendiront comme le soleil dans sa puissance* » : « **Car cette vertu provient, chez un homme, du côté saint de son âme et d'une Emouna pure qu'Hachem dirige tous ses pas**, comme il est dit : "Car Ses yeux sont sur les voies de l'homme", et Il fait tout pour le bien. »

Rav Klüger poursuit, en expliquant au préalable l'enseignement de 'Haza'l ('Haguiga 5a) selon lequel "on ajoute des années de vie à un jeune Talmid 'Hakham qui renonce à revendiquer ses droits légitimes, en faveur d'autrui". Cela, dit-il, ne concerne pas

seulement les griefs qu'il aurait pu légitimement avoir envers une autre personne, mais également s'il se retient de se plaindre de la conduite d'Hachem lorsqu'il y aurait eu lieu de le faire. Dans ce cas aussi, on lui rajoute des années de vie supplémentaires.

On peut tirer le même enseignement des versets de notre Paracha : « *Ils vinrent en Egypte, Yaakov et toute sa descendance avec lui, ses fils et ses petits-fils avec lui, ses filles et ses petites-filles, et toute sa descendance qu'il amena avec lui en Egypte.* » (46, 6-7) Et le Or Ha'haïm de demander pour quelle raison le verset marque une interruption entre les fils et les filles par les mots "*avec lui*". Et il répond en disant que certains parmi eux vinrent en Egypte de plein gré, en acceptant le décret Divin de bon cœur, tandis que d'autres tendaient à vouloir retarder leur descente dans le "creuset de fer". Et la Torah fait état de ceux qui vinrent payer la dette de l'exil de plein gré, "*ses fils et ses petits-fils avec lui*" : ceux-là, il ne fut nullement besoin de les amener, car ils vinrent d'eux-mêmes *avec lui*, dans le même esprit que lui, que Yaakov, qui descendit en Egypte dès qu'il en reçut l'ordre sans aucune question ni hésitation. Eux-aussi agirent de même. Alors que les filles, il *les amena* avec lui en Egypte (puisque elles n'acceptèrent pas de bon cœur ce décret).

Pour cette raison, explique le Or Ha'haïm, le Saint-Béni-Soit-Il attendit avant de commencer l'esclavage que tous les **fils** de Yaakov décèdent. Mais, Il n'attendit pas la mort des **filles**. Il est en effet enseigné dans la Guemara (Brakhot 62a) que "le remède aux épreuves est de les accepter", autrement dit, accepter les épreuves avec amour et joie est le remède à ces mêmes épreuves. Et comme les **fils** de Yaakov acceptèrent le décret Divin avec amour, la souffrance de l'esclavage leur fut épargnée, ce qui ne fut pas le cas de Séra'h et de Yokhébed, qui firent également partie de ceux qui descendirent en Egypte. L'esclavage n'attendit pas leur mort, étant donné qu'elles ne descendirent pas de plein gré endurer le joug de la servitude. Chacun doit apprendre à accepter dans la joie et

avec amour, tout ce qui arrive. De la sorte, il verra s'accomplir à son égard la parole de nos Sages : « Le remède aux épreuves est de les accepter », et il sera ainsi épargné et sauvé de sa souffrance. Il réussira également tout ce qu'il entreprendra.

On raconte une histoire terrible à propos de Rabbi Na'houm Isser, l'une des personnalités importantes de Chtenenfecht-Boyane (il naquit en Russie et habita de nombreuses années en Roumanie), alors qu'il résidait à Jérusalem :

Une fois, sa fille unique tomba malade et fut hospitalisée à l'hôpital de Bikour 'Holim dans la ville sainte. Sa situation empira au point qu'elle fut sur le point de rendre l'âme. La nouvelle qu'elle n'avait plus que quelques heures à vivre arriva aux oreilles de Rabbi Na'houm. Serein, il alla se tremper au Mikvé, car il devrait bientôt prendre le deuil durant sept jours et il ne pourrait plus y aller pendant tout ce temps. Il rentra chez lui, et se mit à étudier les lois relatives à l'affligé et à la "Kryia" [la déchirure qu'un proche du défunt pratique sur le vêtement qu'il porte après le décès] de crainte que, lorsque l'heure arriverait, il n'ait plus tout son esprit pour le faire. Puis, il se mit en route pour l'hôpital. Sur le chemin, il se rappela qu'il avait oublié un couteau afin de déchirer son vêtement et il retourna donc le prendre. Lorsqu'il fut à nouveau en route pour l'hôpital, Rabbi Na'houm se tourna vers ceux qui l'accompagnaient et leur déclara :

« Dans peu de temps, je vais devoir prononcer la bénédiction de "Dayan Ha Emet" [au moment du décès] au sujet de laquelle nos Sages ont dit :

"Un homme est tenu de prononcer une bénédiction sur un malheur comme il en prononce une sur un bienfait, et l'accepter avec joie." (Brakhot 60b) Il m'incombe donc de m'imprégnier de joie en acceptant la volonté Divine avec amour et allégresse ! » Tout en parlant, Rabbi Na'houm fut transporté d'émotion et poursuivit : « Si ma fille est sur le point de mourir, cela signifie que le Saint-

Béni-Soit-Il Lui-même, qui remplit la Terre entière, me parle et me juge ! »

Lorsqu'ils s'approchèrent de l'hôpital, Rabbi Na'houm s'adressa à nouveau à ses accompagnateurs :

« A présent, il est défendu de montrer le moindre signe de joie, afin de ne pas provoquer י"נ de peine et de découragement à la Rabbanite qui se tient en pleurs aux côtés de la malade alitée ! »

Dès qu'il entra dans l'hôpital, Rabbi Na'houm entendit la bonne nouvelle : sa fille s'était réveillée, avait repris connaissance et était sortie de tout danger. Il se mit alors à danser, fou de joie, reconnaissant la bonté d'Hachem qui ne tarit jamais. Par la suite, il expliqua ce qui s'était passé : « **Quand le Saint-Béni-Soit-Il envoie un malheur à un homme, comme celui qui est arrivé à ma fille, ce n'est qu'une épreuve du Ciel pour tester combien il est convaincu de la justesse des évènements et n'en éprouve pas de peine.** »

Néanmoins, après qu'Hachem a vu ma joie et avant qu'il n'arrive quelque chose, nous nous sommes renforcés dans notre Emouna. Il s'est avéré que l'épreuve avait déjà été passée avec succès. Il était donc possible qu'elle reste parmi les vivants ! »

Le Sefat Emet explique à ce sujet, ce qui est rapporté au début de la Paracha (44, 18) : « Yéhouda s'avança vers lui et lui dit : "De grâce, mon seigneur (...)" » :

Les commentateurs se penchent, en effet, sur le sens des paroles que Yéhouda adressa à Yossef : « *Mon seigneur a demandé à ses serviteurs (...).* » Car, apparemment, elles n'ajoutent rien de nouveau à ce qui figure dans la Paracha de Mikets ; dès lors, pourquoi Yéhouda pensa-t-il qu'il réussirait par ces mots à susciter la pitié de Yossef à leur égard ? En outre, qu'est-ce qui fit effectivement changer le cœur de Yossef au point qu'il ne put plus se retenir et fut forcé de se dévoiler à ses frères ?

Le Sefat Emet explique qu'en effet, Yéhouda ne vint alors avancer aucun argument nouveau à Yossef. En fait, il ne fit que mettre de l'ordre, pour lui-même, dans le déroulement de tous les évènements, **afin d'enraciner dans son cœur que tout s'était déroulé selon la volonté d'Hachem.** Il voulait accepter ainsi Sa conduite avec joie, car si telle était Sa volonté, ce qui arriva était ce qu'il y avait de meilleur et de plus droit.

Dès qu'il accepta la conduite du Créateur, toute la rigueur Divine disparut et la délivrance commença à germer. « Voici un bon conseil : à chaque fois que des malheurs s'abattent sur quelqu'un et qu'il semble qu'Hachem voile Sa Face, qu'il s'annule devant la volonté divine en admettant clairement que dans ce voilement, se dissimule la volonté Divine. »